

## Alain Fragnaud, 22<sup>e</sup> président de la FGME

Au cours de l'assemblée générale du 26 juin 2017, Alain Fragnaud a été élu 22<sup>e</sup> président de la FGME. Il prendra officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Alain Fragnaud** succédera à **Richard Chéry** qui exerça la présidence pendant deux mandats et s'attachera, au cours des six mois de transition, à l'accompagner dans sa prise de fonction. Alain Fragnaud s'investit depuis de nombreuses années au sein de la FGME. Sous la mandature qui s'achève, il fut le président de la commission environnement. À ce titre, il s'est considérablement impliqué dans l'ensemble des dossiers majeurs qui y ont été traités, tels que DEEE, FGAZ, RPC... Il a également apporté son concours en 2014 et 2015 lors des actions menées dans le cadre de l'examen des lois Hamon puis Macron pour la défense et la reconnaissance de notre profession.

Alain Fragnaud bénéficie d'une expérience vente et achat de plus de trente ans, acquise dans les domaines électriques, réseaux et télécom. Il a commencé sa carrière en 1979 dans la distribution professionnelle au sein de la société Ceno Export, pour commercialiser des produits de matériel électrique dans les pays d'Afrique francophone et les départements et territoires d'outre-mer. Puis, il l'a poursuivie pendant près de dix ans au sein du groupe Bouygues (ETDE, devenu la division énergie et services, puis Bouygues Telecom). C'est en 1999 qu'il rejoint Rexel France, filiale du groupe Rexel. Il y occupe successivement le poste de directeur des achats de la région sud-est, puis directeur des achats industrie avant de devenir, en 2008, le directeur des achats France. Grâce à son expertise et à sa connaissance de la filière, il œuvrera



De gauche à droite :  
**Roland Mongin, Richard Chéry et Alain Fragnaud.**

pour la poursuite des partenariats favorisant le dialogue amont/aval, pour l'accentuation des synergies avec les fédérations de l'appro-bâtiment dans le cadre de l'interpénétration des métiers. Enfin, il s'attachera à pérenniser les démarches (Fab-Dis, Etim) qui permettront à la filière de saisir pleinement les enjeux du business numérique. ■